

Bonjour,

Je vous prie de trouver ci-dessous le dossier de consultation de l'acheteur COLLEGE LEROI GOURHAN situé sur la commune de LE BUGUE.

Article 1 : Objet de la consultation

La présente consultation concerne la fourniture de denrées alimentaires.

Type de Marché :

Marché de fournitures

Forme du Marché :

Les prestations feront l'objet d'un marché passé en procédure adaptée, conformément à l'article R2123-1 du code de la commande publique.

Les candidats sont informés que le pouvoir adjudicateur peut, à tout moment, ne pas donner suite à la consultation pour motifs d'intérêt général.

Les prestations feront l'objet d'un accord cadre avec émission de bons de commandes.

Les bons de commande seront notifiés au fur et à mesure des besoins.

Les produits demandés :

- Produit n°1 Betterave certifié Bio ou équivalent (réponse le 13/12/2020 au plus tard) – Quantité : 20Kg - 7 jours de délai de livraison
- Produit n°2 Carotte certifié Bio ou équivalent (réponse le 13/12/2020 au plus tard) – Quantité : 200Kg - 7 jours de délai de livraison
- Produit n°3 Chou blanc certifié Bio ou équivalent (réponse le 13/12/2020 au plus tard) – Quantité : 5Kg - 7 jours de délai de livraison
- Produit n°4 Chou rouge certifié Bio ou équivalent (réponse le 13/12/2020 au plus tard) – Quantité : 7Kg - 7 jours de délai de livraison
- Produit n°5 Chou vert certifié Bio ou équivalent (réponse le 13/12/2020 au plus tard) – Quantité : 5Kg - 7 jours de délai de livraison
- Produit n°6 Chou-fleur certifié Bio ou équivalent (réponse le 13/12/2020 au plus tard) – Quantité : 10Kg - 7 jours de délai de livraison
- Produit n°7 Poireau certifié Bio ou équivalent (réponse le 13/12/2020 au plus tard) – Quantité : 40Kg - 7 jours de délai de livraison
- Produit n°8 Pomme de terre certifié Bio ou équivalent (réponse le 13/12/2020 au plus tard) – Quantité : 400Kg - 7 jours de délai de livraison
- Produit n°9 Salade (batavia - laitue - feuille de chêne rouge selon saison) certifié Bio ou équivalent (réponse le 13/12/2020 au plus tard) – Quantité : 300Unité(s) - 7 jours de délai de livraison

Les livraisons s'effectueraient à un rythme : non précisé

La livraison aura lieu selon les modalités décrites ci-après : Heures de livraison : tous les jours de 6h à 11h sauf le mercredi : 11h30

Article 2 : Durée du marché

Le marché est conclu pour la période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Article 3 : Jugement des offres

Ce jugement sera exécuté dans les conditions prévues à l'article R 2152-7 du code de la commande publique.

Le Pouvoir Adjudicateur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération conformément aux règles qui régissent cette formule de consultation.

Les critères retenus pour le jugement des offres seront les suivants :

- Prix (Pas de variabilité du prix en €/unité ou prix moyen AGRIMER) – 40%
- Performances matière d'approvisionnement direct (0 ou 1 intermédiaire) (0 intermédiaire correspondant à la meilleure note) – 20%
- Qualité du produit (traçabilité) (Provenance, Démarche et développement durable) – 20%
- Qualité du produit (fraicheur) (Fricheur et maturité du produit) – 10%
- Services proposés (condition de livraison) (Délais et fréquences de livraison + moyen de transport utilisé) – 10%

Pour répondre à ce marché, il vous est demandé de bien vouloir remplir le formulaire suivant :

Lien vers formulaire de réponse de la consultation

Elimination des offres :

- Toute offre remise hors délai sera éliminée.
- Les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des déclarations, certificats ou attestations demandés, dûment remplis et signés.

Coordonnées de l'acheteur :

- COLLEGE LEROI GOURHAN
- Olivier Boudy
- LIEU DIT LES TIRAUX
- 24260 LE BUGUE
- Responsable des achats : remi laporte
- Téléphone : 05 53 07 12 61
- Courriel : r.laporte@dordogne.fr

Recours

En cas de difficultés sur l'interprétation ou l'exécution des dispositions ci-dessus, les parties essaieront de régler à l'amiable des litiges pouvant s'élever entre elles.

Toutefois, dans l'hypothèse où un accord ne pourrait intervenir, il est fait attribution de juridiction au tribunal administratif compétent : Périgueux

